

République Française
Département de l'Hérault



QR. Code

Commune  *de Rosis*

Séance du 2 décembre 2013 à 20 h 30

Membres présents : M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – M. Germain FARENQ -
M. Moïse ROQUE – M. Gérard LUNA - Mlle Nathalie MENDES – Mme Arlette ARAGON

Membre (s) absent(s) excusé(s) : Mme Sandrine LECLERCQ – (Pouvoir à Jacques MENDES) –

Secrétaire de séance : M. Gérard LUNA

Ordre du jour

- 1. Approbation du PV de séance du conseil Municipal du 4 novembre 2013*
- 2. Révision des listes électorales*
- 3. Cours-le-bas et Cours-le-haut - restauration en enrobe fin de la route départementale 22 .E9*
- 4. Rosis - Rogainard alimentation en eau potable*
- 5. Madale - Remise en état de la voirie communale dans la traversée du hameau*
- 6. Massif du Caroux - restauration de la tourbière de la Lande*
- 7. Diagnostic énergétique refuge Marcel Cèbe.*
- 8. Dissolution du Syndicat de Télévision*
- 9. APASH34 Renouvellement convention avec blanchisserie*
- 10. Forêt communale renouvellement du label PEFC*
- 11. Fêtes de fin d'année – Cérémonie des vœux 2014*



Flashez ce code et accédez directement au site internet de la commune de Rosis

TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET

<http://www.rosis-languedoc.com>

Fréquentation du site - Mois de Novembre = 4 260 Visites

Fréquentation du site - Depuis le début de l'année 2013 = 50 693 Visites

**Fréquentation de la Maison du Mouflon et du Caroux à Douch,
du 1^{er} Mai au 10 octobre 2013 = 3 742 Visites**

Fréquentation des gîtes communaux depuis le 1^{er} janvier à ce jour = 1 842 nuitées

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2013

Monsieur le MAIRE propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal du 4 novembre 2013.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Avis du Conseil : *Le conseil adopte le CR de la séance du Conseil du 4 novembre 2013.*

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

Supprimé :

Supprimé : //

2 - ELECTIONS MUNICIPALES - REVISION DES LISTES ELECTORALES 2014

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil et les électeurs de notre commune que les opérations de révision annuelle des listes électorales ont débuté le 1^{er} septembre 2013.

Il indique que Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeurs, qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de résidence, doivent demander leur inscription.

Les demandes d'inscription sont reçues en Mairie jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre 2013 inclus.

Pour toute inscription, se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent (facture eau EDF, Télécom...). Les ressortissants de la Communauté Economique Européenne, peuvent également s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2013 munis des mêmes documents.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information*

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

3 - COURS LE BAS ET LE HAUT – RESTAURATION EN ENROBE FIN DE LA RD 22.E9

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil que la route départementale D22.E9 qui dessert à partir de st Gervais sur Mare, les hameaux de Cours le Bas et Cours le haut, qui était particulièrement dégradée, vient d'être remis en état. Le revêtement en enrobé fin à froid qui vient d'être refait, est de nature à rendre cette voie qui dessert les habitants de notre commune fort agréable.

Il indique qu' à cette occasion nous en avons profité pour refaire entièrement le revêtement du **Parking de Cours le Haut** et l'emplacement du **PAV (tri sélectif) de Cours le Bas**.

Il précise que ces travaux ont été réalisés par l'Agence Technique départementale du Conseil Général de l'Hérault sous l'impulsion de notre Conseiller Général.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information*

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

4 - MADALE - REMISE EN ETAT DE LA VOIRIE COMMUNALE DANS LE HAMEAU

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil, que tous les ans, de façon régulière, nous engageons des travaux de remise en état de la voirie communale sur l'ensemble de notre commune et notamment sur ce hameau le Madale, qui vient de bénéficier à la satisfaction générale, de la remise en état de la voirie communale en enrobé fin à chaud, dans toute la traversée du hameau.

Il indique que ces travaux de restauration dans la traversée du hameau viennent compléter ceux déjà réalisés en forme de béton l'an dernier, sur la partie haute du hameau. Le Coût de l'opération, réalisée sur les fonds propres de la commune s'élève à **17 000€**

Il propose aux membres du Conseil d'envisager l'an prochain de restaurer en « tout venant » par touches successives, les parties les plus endommagées du chemin du Bosc et de solliciter pour sa restauration une subvention du Conseil Général.

Avis du Conseil : *Le Conseil prend acte de l'information et autorise le Maire à solliciter les aides nécessaires*

pour soutenir nos futurs projets de restauration de la voirie communale.

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

5 - ROSIS – ROGAINARD - TRAVAUX D' ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil de la fin des travaux de pose et d'enfouissement d'une nouvelle conduite d'Alimentation en Eau Potable qui dessert l'habitation des résidents de Rogainard .

Il indique également, que dans le hameau de Rosis, les travaux d'installation d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau potable en remplacement de l'ancienne qui occasionnait des turbidités, sont terminés.

Il précise qu'il ne reste désormais qu'à mettre en place « les bouches à clefs » (au nombre de 18) toutes situées dans une prairie très pentue, difficile d'accès, à procéder au raccordement des habitations et à remettre en état le chantier. Ces travaux réalisés par l'employé communal ont débutés en début de semaine.

Il rappelle qu'en attente du raccordement les habitants du hameau de Rosis sont toujours alimentés en eau potable par l'ancienne conduite. Il indique que ces travaux « vu l'urgence » n'ont pas permis de constituer un dossier pour obtenir les aides du CG 34 et ont dû être réalisés sur les fonds propres de la commune à hauteur de 6 000 €.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler concernant ces travaux.

Avis du Conseil : Le Conseil prend acte de l'information

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

6 - CAROUX - TOURBIERE DE LA LANDE - INTERVENTION DE L' ECOLE de ST SERVIN

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil que les travaux de restauration de la tourbière n'ont pu être réalisés compte tenu de conditions atmosphériques déplorables qui ont affecté le massif du Caroux. L'opération de réhabilitation est donc reportée à une date qui sera fixée ultérieurement, probablement en début d'année prochaine.

Il rappelle que cette action sera réalisée par les élèves de l'école de MFR Valrance à St Servin sur Rance, sur deux jours de chantier, sous l'encadrement du GIEC du CE et des professeurs. Au cours de ces deux journées, dont les dates seront programmées ultérieurement, les élèves seront évalués sur la mise en place de ce chantier et sur la réalisation des travaux en toute sécurité.

Avis du Conseil : Le Conseil prend acte de l'information

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

7 - DOUCH - DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DU REFUGE MARCEL CEBE

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil que, dans le cadre du diagnostic énergétique que nous avons sollicité récemment dans le souci d'améliorer à la fois le confort et l'économie d'énergie du refuge Marcel Cèbe de Douch, il ressort de ce diagnostic que le type d'équipement qui serait le mieux adapté à notre structure, serait l'installation d'un chauffage central alimenté par une chaudière bois plutôt qu'avec des sources d'énergie de type fuel ou électrique.

Il précise toutefois, que quel que soit le type d'équipement proposé, il sera nécessaire et indispensable de réaliser l'isolation de la toiture et des murs des deux bâtiments.

Il indique qu'un contact a été établi avec « le GRETA de Bédarieux », qui serait prêt dans le cadre d'un projet pédagogique avec les stagiaires de l'atelier installateur thermique de cette école, de réaliser l'installation de ce projet qui pourrait être accomplis en 2014.

Il indique que bien que nous ne soyons pas dans l'urgence, il sollicite l'autorisation des membres du Conseil pour prendre les contacts nécessaires auprès d'Hérault Energie et des responsables du Lycée pour évaluer le coût qu'engendrerait ce type de projet avant de prendre une quelconque décision.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir examiner cette proposition, et d'en débattre.

Avis du Conseil : le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention :

8 - DISSOLUTION DU SYNDICAT DE TELEVISION - REPARTITION DE L' ACTIF ET DU PASSIF

Monsieur le MAIRE rappelle aux membres du Conseil qu'avec le passage de la TNT en novembre , qu'avec la suppression du relais de Camplong et des relais de Maurian et des Nières, le SITV a prononcé la dissolution en date du 26 sept 2011 La commune de Rosis a approuvé la dissolution le 3 octobre 2011 dans les mêmes termes .

Il présente aux membres du Conseil le tableau de répartition de l'actif et du passif réalisé au prorata habitantis qui affecte à la commune de Rosis la somme de 3706,32€

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

Avis du Conseil : *Le Conseil émet un avis favorable à la dissolution du SITV et adopte le tableau de répartition présenté.*

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention :

9 – LAVERIE DE L'APSH34 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE BLANCHISSERIE

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de renouveler le contrat annuel qui nous lie à l'APSH34 de Plaisance qui lave les draps et couvertures des gîtes communaux.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à signer cette convention.

Avis du Conseil : *Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec l'APASH 34*

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

10 PEFC – RENOUELEMENT D'ADHESION PROP.FONCIER A L'ASSOC.PEFC SUD POUR 5 ANS

Monsieur le MAIRE expose aux membres du Conseil la nécessité pour la commune de renouveler son adhésion au processus de certification PEFC Afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels les négociants et les consommateurs concernant la qualité des bois de la gestion durable.

Il propose aux membres du conseil de renouveler notre adhésion au programme de reconnaissance des forêts certifiées PEFC pendant 5 ans.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer

Avis du Conseil : *Le Conseil unanime émet un avis favorable au renouvellement de l'adhésion au processus de certification PEFC.*

Vote du Conseil : Pour 10 contre : / abstention : /

11 – FETES DE FIN D'ANNEE – CEREMONIES DES VOEUX

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil, qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, il sera procédé à l'illumination des enseignes lumineuses (aux environs du 15 décembre) ainsi qu'à l'installation de sapins de Noël aux emplacements habituels.

Il précise que les sapins seront prélevés, dans la mesure du possible, dans la forêt communale.

Il propose en outre, comme tous les ans, d'offrir à nos administrés, à partir de l'âge de 60 ans, ainsi qu'au personnel communal, deux boîtes de chocolats pour les dames et un pack de deux bouteilles de vin de pays pour les hommes.

L'équipe municipale vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et est heureuse de vous inviter pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à

➤ **Andabre**, « salle polyvalente », **le vendredi 24 janvier 2014 à 18H30** « apéritif dînatoire » pour les administrés de la 1^{ère} section. (Andabre - La Gineste - Compeyre - Cours -- Sénas - le Turrel - le Cros).

➤ **Douch**, « refuge Marcel Cèbe », **le samedi 25 janvier 2014 15h00** « goûter festif » pour les administrés de la 2^{ème} section. (Les Cambauts – Madale - Rosis- les Avels – Rogainard - Le Gioulet- La Matte- la Fage - Le Cabaret - Perpignan de la Grave – Douch).

Les vœux de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc auront lieu cette année le 10 Janvier 2014 à 18h00 à Fraïsse sur Agoût

*La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu à Andabre
le 11 décembre 2013 à 18h00 et sera suivie d'un apéritif dînatoire*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Tous les points de la séance ont été adoptés à l'unanimité.



Jacques MENDES

Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

